

DIPLÔME D'ETAT INFIRMIER GRADE MASTER Pratique Avancée

**NOU
VEAU**

OUVERTURE

JANVIER 2019

Découvrez de nouvelles options

ONCOLOGIE / PATHOLOGIES CHRONIQUES

Diplôme d'État Infirmier Grade master* En Pratique Avancée



Les points forts

- Un diplôme d'état reconnu au grade universitaire de Master
- Un accompagnement tout au long du cycle
- Un partage d'expérience d'enseignants chercheurs et d'intervenants professionnels

Public visé et pré-requis

- Dans un contexte de formation tout au long de la vie, cette formation s'adresse à des professionnels de santé Infirmiers d'Etat ou titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné à l'article L.4311-12 du Code de la Santé Publique.
- En formation initiale en suite de parcours après le grade de licence et le diplôme d'Etat Infirmier.
- 3 années minimums (équivalent temps plein) d'expérience requise de l'exercice infirmier pour exercer à l'issue de la formation.
- Validation d'acquis professionnels.

Organisation de la formation

- Un planning conçu pour vous permettre de suivre la formation sur 2 années, voire 3 années en discontinu.
- Chaque année comprendra un temps de rentrée de 3 à 4 jours consécutifs suivi de 3 jours par mois de formation.
- Deux stages cliniques, dont le stage 1 d'une durée de 8 semaines et le stage 2 d'une durée de 16 semaines, avec possibilité de le commencer en cours du semestre 3.

Programme

Année 1 : 250h

Premier semestre

- UE Clinique (15 ECTS)
- UE Sciences Infirmières et pratique avancée (6 ECTS)
- UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie (3 ECTS)
- UE Langue vivante (3 ECTS)
- UE Méthodes de travail et C2i Santé (3 ECTS)

Deuxième semestre

- UE Clinique (6 ECTS)
- UE Formation et analyse des pratiques professionnelles (6 ECTS)
- UE Santé Publique (6 ECTS)
- UE Recherche (6 ECTS)
- UE Stage 1 : 2 mois soit 8 semaines (6 ECTS)

Année 2 : 180h

Troisième semestre

UE Communes à l'ensemble des mentions (6 ECTS)

- UE Recherche (3 ECTS)
- UE Langue Vivante (3 ECTS)

UE Spécifiques à la mention choisie (24 ECTS)

Pour pathologie chronique, oncologie, développées dans :

- UE Bases Fondamentales (6 ECTS)
- UE Clinique (14 ECTS)
- UE Parcours de Santé (4 ECTS)

Quatrième semestre

- UE Stage 2 : 4 mois soit 16 semaines (24 ECTS)
- UE Mémoire (6 ECTS)

Évaluation

- Chaque UE fait l'objet d'une évaluation
- Mémoire à soutenir.

Méthodes pédagogiques

- Une formation hybride favorisant la classe inversée.
- Ateliers, analyse de pratiques et simulations.

Objectifs

- La formation constitue une réponse aux enjeux de santé publique que sont l'augmentation des patients atteints de pathologies chroniques stabilisées et les polyopathologies chroniques courantes en soins primaires dues au vieillissement de la population.
- Améliorer les parcours de santé dans le cadre d'un travail en équipe et donner un rôle plus central aux professionnels de santé dans la prise en charge des patients.

Compétences visées

1. Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour les pathologies identifiées
2. Définir et mettre en oeuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé
3. Concevoir et mettre en oeuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
4. Organiser les parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés
5. Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique
6. Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

Équipe pédagogique

- Responsable pédagogique : Pr Jean Pierre VANNIER
- L'équipe pédagogique est constituée de cadres de santé, responsables de soins, enseignants chercheurs.